**Le nom**

1. **Rappel :**

C’est un mot qui peut désigner une personne, un animal, une chose, une notion ou une action. Le nom est appartenu à la catégorie des mots variables, déterminé par un article, il varie en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel), il peut occuper diverses fonctions dans la phrase (Guide le Robert et Nathan,1995 :186).

Exemples : enfant-cheval-table-courage……

1. Remarque : L’ensemble formé par un nom et un déterminant est appelé : un groupe nominal.

Exemples ; l’homme- un cheval- une table….

1. **Les types du nom :**

**On distingue plusieurs catégories de noms**[[1]](#footnote-1)**:**

|  |
| --- |
| 1. **Les noms propres et les noms communs :**  * Le nom commun s'écrit avec une lettre minuscule. Il désigne des individus de la même espèce, il correspond à un concept et s'oppose au nom propre qui lui n'a pas de signification véritable.   Ex *: un bureau, une abeille, des fleurs, un gosse, le sommeil, la gentillesse…*   * Le nom propre s'écrit avec une lettre majuscule. Il s'applique à une personne, à un lieu, à une chose unique ou à une collection de choses qu'il désigne Ex : *la ville de Marseille, Gauguin (le peintre), le palais de Versailles, mon chien Fox, mon ami Marcel, le Titanic, les Misérables (roman de Victor Hugo), Fenêtre sur cour (film d'Alfred* Hitchcock)… |
| 1. **Les noms concrets et les noms abstraits :**  * Le nom concret désigne un être, un objet ou un phénomène perçu par les sens :   Ex : un chat, le nez, l'écran, la pluie, les avions…   * Le nom abstrait désigne une propriété, une qualité, une relation. Il ne désigne pas les objets du monde :   Ex : l'imagination, l'amitié, la patience, la spiritualité, l’impressionnisme… |
| 1. **Les noms animés et les noms inanimés :**  * Le nom animé désigne un être susceptible de se mouvoir par lui-même :   Ex : l'homme, un écureuil, le poulpe, les coraux, le ver, une plante…   * Les noms qui désignent des choses, des qualités, des actions sont inanimés :   Ex : un rocher, le courage, l'intelligence, des courses, le sommeil, la jalousie… |
| 1. **Les noms collectifs et les noms individuels :**  * Le nom collectif désigne un ensemble d'êtres ou de choses :   Ex : une foule, un troupeau, une armée, un tas, une clientèle…   * Un nom individuel désigne un seul être ou une seule chose :   Ex : un individu, un cheval, un soldat, un caillou, un client |
| 1. **Les noms composés :**   Le nom composé est un mot formé d'unités lexicales qui fonctionnent de manière autonome dans la langue.   * Nom agglutiné ou unifié :    Ex : monsieur, vinaigre, gendarme, mademoiselle, gentilhomme, porte-monnaie, portefeuille, bonhomme, paravent…   * locution nominale :    Ex : Lieu commun, libre penseur, chemin de fer, café crème, poids lourd, point de vue, …   * Séparées par un trait d'union ou apostrophe :   Ex : nouveau-né, nord-est, morte-saison, langue-de-chat, laissé-pour-compte, porte-serviette,  repose-pied,  super-huit, presqu'île … |
| 1. **Le sigle :**    Le sigle est un syntagme nominal dont on ne représente que l'initiale de chaque mot, ou de chaque mot principal. Cette initiale est une lettre majuscule.  Ex : U.N.E.S.C.O,   U.S.A,   W.C,  R.E.R,  C.O.D,   C.O.I… |
| 1. **Les noms autonymes :**   C'est le nom qui se désigne lui-même :  Ex : Héros commence par un h aspiré |

1. https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-84631.php. [↑](#footnote-ref-1)